



64-2017

Séance du Bureau Syndical du 08/06/2017

DELIBERATION N°64-2017 : APPROBATION DE NOUVEAUX TARIFS CONCERNANT LA GESTION DES MAIls

L'an deux mille dix-sept, le huit juin à 14H30, les membres du Bureau Syndical du Syndicat Intercommunal des Collectivités Territoriales Informatisées Alpes Méditerranée (SICTIAM), créé par arrêté inter-préfectoral des 1er septembre 1989, 11 septembre 1989 et 2 octobre 1989, se sont réunis au SICTIAM, 2323 chemin Saint Bernard- Porte 15, bâtiment 3 - Vallauris sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Charles Ange GINESY, Président, et sous sa présidence.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les membres du bureau syndical:

- M. Charles-Ange GINESY - Président,
- M. Jean-Claude RUSSO - 1^{er} Vice-Président
- M. Hervé ROMANO - 3^{ème} Vice-Président,
- M. Jean Luc RICHARD - 4^{ème} Vice-Président,
- M. Roland LARBRE - 5^{ème} Vice-Président,
- M. Jean Paul ZANIN - 6^{ème} Vice-Président,
- M. François BESSET - délégué titulaire de la commune de Saint Martin du Var,
- M. Jean Louis MEUNIER - délégué titulaire de la commune de Tourrettes sur Loup,
- Mme Denise LEIBOFF - déléguée titulaire de la commune de Lieuche,
- M. Claude ASTORE - délégué titulaire de la commune de La Seyne sur Mer (83),
- M. Jean Paul LEONI - délégué titulaire de la commune de Bairols,
- M. Raoul VERANY - délégué titulaire de la commune de Thierry.

Étaient absents :

- M. Antoine VERAN- 7^{ème} Vice-Président,
- M. Jean Marc DELIA - 8^{ème} Vice-Président,
- Mme Christine PREMOSELLI - 9^{ème} Vice-Président,
- Mme Gisèle STIVANIN - déléguée titulaire de la commune de Néoules (83).

Assistaient en outre à la séance :

M. Francis KUHN - Directeur Général du SICTIAM
Mme HOUZET Sophie – Directrice Générale Adjointe du SICTIAM

Monsieur le Président constate que le quorum est atteint.

M. Jean Paul ZANIN, délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Président précise que les tarifs concernant la gestion des mails n'ont pas évolué depuis de nombreuses années.

Avec l'apparition des smartphones et tablettes et les nombreux types de clients de messagerie, le temps passé au niveau du support augmente.

La capacité de stockage utilisée par les collectivités a également considérablement augmenté, entraînant l'achat par le SICTIAM d'espace disque supplémentaire.

La suppression de la première tranche de mail (1 à 20) correspond à une volonté de simplification tarifaire, de nombreuses collectivités concernées souhaitant d'ailleurs passer dans la tranche supérieure.

Support utilisateurs direct pris en charge par le service informatique de la collectivité

Offre par nombre de compte mails ouvert par la collectivité

Comptes mails	Capacité totale	Temps Jour/homme	Tarif 2016	Tarif 2017	Ecart
De 1 à 20			190€ par an	Tranche supprimer	+10€
De 1 à 50	5Go	½ journée	235€ par an	200€ par an	-35€
De 50 à 100	10Go	1 jour	275€ par an	350€ par an	+75€
De 100 à 200	20Go	1,5 jour	360€ par an	525€ par an	+165
De 200 à 500	50Go	2 jours	610€ par an	700€ par an	+90€

Complément de capacité :

1Go d'espace disque supplémentaire : 10€ / an

Support utilisateurs direct pris en charge par le SICTIAM

Offre par nombre de compte mails ouvert par la collectivité

Comptes mails	Capacité totale	Temps Jour/homme	Tarif 2016	Tarif 2017	Ecart
De 1 à 20			190 €	Tranche supprimer	+160€
De 1 à 50	5Go	1 jour	425 €	350€ par an	-75€
De 50 à 100	10Go	2 jours	660 €	700€ par an	+40€

Séance du Bureau Syndical du 08/06/2017

Nombre de membres afférents au B.S. : 16
 Nombre de membres en exercice : 16
 Nombre de membres ayant pris part au vote : 12

Date de la convocation : 29/05/2017
 Date d'affichage : 20/07/2017

AR PREFECTURE

006-250601879-20170608-64_2017-DE

Recu le 20/07/2017

De 100 à 200	20Go	3 jours	930 €	1050€ par an	+120€
De 200 à 500	50Go	4 jours	1 380 €	1400€ par an	+20€

Complément de capacité :

1Go d'espace disque supplémentaire : 10€ / an

Le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les nouveaux tarifs concernant la gestion des mails qui seront intégrés à la grille tarifaire du SICTIAM.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Charles-Ange GINESY




Séance du Bureau Syndical du 08/06/2017

Nombre de membres afférents au B.S. : 16
Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de membres ayant pris part au vote : 12

Date de la convocation : 29/05/2017
Date d'affichage : 20/07/2017